

1 chef du service de l'urbanisme

Référence : 3134-23-0139/SR du 27/01/2023

Employeur : Ville de Païta



Corps ou Cadre d'emploi /Domaine : Ingénieur 2^{ème} grade / équipement

Direction : Service de l'urbanisme

Durée de résidence exigée ⁽¹⁾ : au moins égale à 5 ans

Lieu de travail : Mairie de Païta

Poste à pourvoir : immédiatement

Date de dépôt de l'offre : vendredi 27 janvier 2023

Date limite de candidature : vendredi 24 février 2023

Détails de l'offre :

Placé sous l'autorité du secrétaire général, le chef du service de l'urbanisme participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme. Il assure le pilotage et l'élaboration du Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) de la commune et en assurera à terme la coordination et la gestion. Il intervient également dans le suivi et le pilotage des études d'aménagement du territoire communal et intercommunal et coordonne l'instruction des dossiers d'urbanisme confiés au service.

Emploi RESPNC : Responsable urbanisme et aménagement

Missions :

- Participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques ;
- Pilote le projet de mise en place du plan d'urbanisme directeur ;
- Assure le suivi et la coordination des différentes instructions en matière d'urbanisme (permis de construire, de lotir, divisions) et domanial ;
- Pilote les opérations de conformité des autorisations d'urbanisme ;
- Représente la commune dans les dossiers relatifs aux affaires foncières de la commune, dans les relations avec les géomètres experts et les pétitionnaires d'opérations foncières ;
- Pilote les études techniques relevant des attributions du service ;
- Prépare les travaux et actions en lien avec l'adressage de la commune ;
- Participe à des actions transversales (recensement de la population, carte scolaire, etc... ;
- Assure le contrôle et la conformité des actes et courriers rédigés par le service ;
- Assure le management et l'encadrement des agents du service ;
- Assure la gestion et le développement du système d'information géographique (SIG) communal ;
- Assure le rôle de référent technique auprès du GIE SERAIL.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Compétence et expérience en urbanisme et aménagement du territoire
- Compétences en définition de politiques publiques d'aménagement urbain

- Méthodes et outils d'analyse, de diagnostic, d'observation et de prospective
- Maîtrise de la réglementation en lien avec l'urbanisme et l'aménagement
- Maîtrise des procédures de contentieux et du contrôle de légalité
- Méthode d'ingénierie de projet
- Bonne connaissance de l'organisation administrative et des compétences en lien avec l'urbanisme et l'aménagement en Nouvelle-Calédonie
- Maîtrise des techniques rédactionnelles
- Maîtrise des outils informatiques (bureautique, DAO, SIG)
- Connaissance des circuits et procédures administratifs
- Maîtrise de l'organisation et du fonctionnement des collectivités publiques
- Expérience en management
- Expérience professionnelle sur un poste similaire.

Savoir-faire :

- Analyser les besoins de la collectivité en matière d'aménagements urbains
- Arbitrer et opérer des choix stratégiques et techniques
- Superviser l'activité des instructeurs en matière d'autorisation d'occupation des sols

Comportement professionnel :

- Esprit de synthèse et d'analyse
- Sens du contact humain, du travail partenarial et de l'écoute
- Capacité de concertation et de négociation
- Grande disponibilité
- Rigueur et sens de l'organisation
- Polyvalence et esprit d'initiative
- Force de proposition

Contact et informations complémentaires :

Monsieur Philippe MOUTON, Secrétaire Général – Tél : 35 21 24

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures, adressées au Maire de la Ville de Païta, (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir au service du personnel, par :

- voie postale : BP 7 – 98890 PAITA
- dépôt physique : Service du personnel – Mairie de Païta - VU 12, route de la Mairie
- mail : recrutement@ville-paita.nc
- fax : 35 26 77

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique